Communiqué de presse commun
Diocèse de Tours, Voix Libérées, Inirr et France Victimes 37

A Tours, le 29 novembre 2024

« Reconnaissance, justice et réparation : une avancée pour les personnes victimes de violences sexuelles au sein de l'Église »

Suite à la condamnation de l'abbé Bernard Tartu par le Tribunal Pénal Canonique National, confirmée par le Dicastère pour la Doctrine de la Foi à Rome et notifiée le 13 novembre 2024, une conférence de presse a été organisée aujourd'hui en présence de tous les acteurs engagés dans ce processus. Cette décision marque une étape essentielle dans la reconnaissance par l'Église des violences sexuelles subies par des anciens Petits Chanteurs de Touraine de la part de leur chef de chœur.

Une étape décisive

Les témoignages courageux des personnes victimes, portés par le collectif Voix Libérées, ont permis de briser le silence sur des violences sexuelles longtemps occultées. La condamnation canonique de l'abbé Tartu, bien que les faits soient prescrits en droit pénal, constitue un acte fort de reconnaissance des faits et un pas vers plus de justice. Cette décision ouvre également la voie à un parcours plus large d'accompagnement et de prévention au sein de l'Église.

La reconnaissance et la réparation, au cœur de l'engagement collectif

L'INIRR, sollicitée par le collectif des Voix libérées au printemps 2022 et en lien avec le Parquet de Tours et France Victimes 37, et avec le diocèse de Tours, a construit avec les personnes victimes des parcours de reconnaissance. Diverses actions restauratives ont été et seront mises en place, avec notamment le projet de pose d'une plaque commémorative à la basilique Saint-Martin de Tours pour honorer la mémoire des personnes victimes et sensibiliser le public. Le diocèse s'inscrit pleinement dans ce projet, ainsi que dans d'autres initiatives. Ces signes manifestent la volonté de l'Église et des acteurs de faire mémoire et d'œuvrer pour un changement profond et durable.

Un appel à la parole et à la justice

Aujourd'hui, tous les acteurs impliqués appellent les autres victimes d'agressions sexuelles à franchir le pas de la parole. La conférence de presse a rappelé que la reconnaissance, la réparation et la justice sont possibles. Le chemin reste long, mais cette avancée démontre de manière significative que l'Église, les personnes victimes et leurs soutiens peuvent travailler ensemble pour créer un environnement plus juste et transparent.

Contacts presse :

Collectif Voix Libérées : 07 56 96 28 34
Diocèse de Tours : 02 47 31 14 41
France Victimes 37 : 02 47 66 87 33
INIRR : Olivier ROISIN 06 29 77 59 85

Parce qu'aucune violence sexuelle ne doit rester impunie et que chaque personne victime mérite reconnaissance, ensemble, continuons ce chemin pour la justice et la réparation.